

Concours BCPST – Session 2018

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE BIOLOGIE DE L'ENS DE LYON

Coefficients (en pourcentage du total d'admission) :

Option biologie : 13.2%

Option sciences de la Terre : 8.3%

MEMBRES DES JURYS : Nathalie AUVERGNON, Delphine GALIANA, Élise HAMARD-PERON, André LARDON, Johan MALEGUE, Jean-Pierre MOUSSUS et Morgane OLLIVIER.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Cette année 153 candidats se sont présentés à l'épreuve orale de Biologie de l'ENS de Lyon soit un nombre légèrement supérieur à celui de l'an dernier. Les notes qu'ils ont obtenues sont comprises entre 4,5 et 19, avec une moyenne de 12,01 et un écart-type égal à 3,01. Seize candidats ont eu une note supérieure ou égale à 16/20 et sept une note inférieure ou égale à 6/20.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les candidats commencent par un oral de type colle (30 minutes de préparation suivies de 30 minutes d'interrogation) devant un premier examinateur et poursuivent par une interrogation directe de 30 minutes sur documents (graphes, photographies, clichés de microscopie, données d'expériences, matériel biologique, lames histologiques, extrait d'articles et courtes vidéos, modèle numérique sur ordinateur...) avec un second examinateur. Sur les deux interrogateurs, l'un est orienté vers la biochimie, la biologie cellulaire et la biologie moléculaire et l'autre vers la biologie des organismes, l'écologie et l'évolution. Les deux combinaisons de disciplines sont possibles. Après délibération des deux examinateurs, une note globale est attribuée.

Lors de la première partie de l'épreuve, l'examineur laisse généralement exposer le candidat une dizaine de minutes afin d'évaluer sa prestation orale, tout en se réservant le droit d'interrompre l'exposé par des questions de précision ou d'ordre technique. Ensuite, l'interrogation se poursuit par une véritable discussion sur le thème du sujet avant de s'étendre à d'autres thèmes.

OBJECTIFS

Le **premier oral** (colle) a pour but d'évaluer (1) les connaissances de base et surtout leur compréhension, (2) l'aptitude à analyser un problème biologique et à y répondre de manière synthétique, en adoptant une démarche scientifique, (3) la manière dont les connaissances sont restituées (tenue du tableau, élocution et dynamisme du candidat), (4) l'étendue des connaissances générales en relation avec de grandes questions biologiques ainsi que (5) l'aptitude à décloisonner ces connaissances. La discussion qui suit l'exposé permet d'évaluer le niveau de recul du candidat et sa curiosité pour la discipline. Les énoncés des sujets peuvent reprendre un point du programme mais sont le plus souvent transversaux. Certains sujets peuvent sembler difficiles mais ils amènent toujours à une réflexion scientifique. L'examineur, parfaitement conscient de cela, évalue la démarche de mobilisation et d'organisation d'éléments diffus du cours. Il n'y a donc pas lieu de s'affoler en pareil cas !

Le **second oral** (avec documents) a pour but de tester la capacité d'observation et d'analyse de résultats expérimentaux, le bon sens des candidats et leur capacité à mobiliser leurs connaissances dans un autre contexte que celui vu en cours, c'est-à-dire confronté au concret. Les connaissances exigées sont celles du programme de cours mais aussi de travaux pratiques. Lors de

cet oral, la cohérence du raisonnement et sa justification par le candidat constituent un aspect important de la notation.

COMMENTAIRES ET CONSEILS

Le jury tient tout d'abord à saluer le bon niveau de connaissances des candidats cette année. Leur aptitude à construire rapidement un plan est également satisfaisante. Rares sont les candidats qui proposent des plans complètement inadaptés ou des exposés avec très peu de contenu. Les candidats ayant acquis les connaissances ont manifestement été sélectionnés avec succès à l'écrit, et, à l'exception de quelques candidats, la sélection à l'oral s'est donc principalement concentrée sur 1/ la créativité (capacité à mobiliser/mettre en résonance des connaissances dispersées dans le programme et/ou construire un projet de recherche avec l'interrogateur), 2/ les capacités de réflexion (discussion au cours de la colle et analyse des documents), 3/ la culture générale biologique (dans et hors du programme).

Cependant, les deux types d'épreuves proposés ont fait ressortir un certain nombre de points faibles concernant la forme et le fond. Il est important de comprendre que les exemples qui sont fournis ne sont pas exhaustifs, ils servent seulement à illustrer les points généraux.

Sur la forme :

- La présentation du tableau lors de la partie « colle » de l'oral est importante aux yeux du jury. Les candidats doivent donc veiller à soigner leur écriture et leur orthographe. Il serait également souhaitable que les schémas proposés par les candidats disposent d'une échelle et d'une orientation ce qui fut rarement le cas cette année. Enfin, il est fondamental que les axes des graphiques proposés par les candidats sur leur tableau comportent des intitulés et des unités. Ce manque de précision donne souvent lieu à des questions de la part du jury qui souhaite mieux comprendre ce qu'entend le candidat et révèle souvent des incompréhensions chez ce dernier.
- Les candidats essaient en règle générale d'illustrer leurs synthèses par des exemples concrets ce que le jury apprécie tout particulièrement. Cependant, lorsqu'il est question d'une espèce particulière, celle-ci pourrait être nommée précisément par le candidat. A titre d'exemple, il serait mieux de parler de l'Escargot des haies et de la Phalène du Bouleau plutôt que de l'escargot et du papillon.
- Plus généralement, le jury attend des candidats qu'ils utilisent un vocabulaire précis et rigoureux pour désigner à la fois les différentes manipulations scientifiques (ex : injection, transformation, transfection) et les objets et structures biologiques (ex : les mots glucide et ose sont plus précis que le terme sucre).
- Certains candidats oublient de présenter (ou de suivre) un plan rigoureux dans la présentation du sujet de type colle. Les exposés s'apparentant à un fourre-tout sont à proscrire dans ce type d'épreuve. Le jury rappelle qu'il n'est pas opposé aux formes innovantes d'organisation des exposés (cartes mentales par exemple), mais il faut cependant que le candidat explique bien sa démarche et que celle-ci demeure logique par rapport à la problématique posée par le sujet. Pour le sujet sur documents, le candidat ne doit pas oublier que l'on attend de lui une démarche logique et argumentée permettant de déduire (même si le candidat a cru comprendre très rapidement la portée du document présenté). Pour ne pas tomber dans l'écueil de la conclusion hâtive et erronée, il vaut mieux ne pas commencer par "il s'agit de...", mais plutôt par "le document montre..., donc...". De plus, une lecture attentive des légendes, des unités et des intitulés des axes des documents graphiques fournis permettra aux candidats de ne pas faire de contresens en voulant plaquer des connaissances sur les résultats plutôt qu'en procédant à une analyse méthodique des données.

- Le jury a également pu constater que de nombreux candidats expriment leurs idées de façon finaliste. Il serait souhaitable d'éviter les « dans le but de » et autres tournures similaires qui, même involontaires, traduisent un défaut de compréhension de nature à compromettre la qualité du raisonnement face à une question concernant l'évolution du vivant.

Sur le fond :

- Bien que jury fasse rarement appels à des concepts en marge du programme, (et dans ce cas il considère que les candidats sont susceptibles de posséder les outils d'analyse suffisants), il attend en revanche que toutes les notions clés du programme soient connues. Par exemple, cette année, certains candidats connaissaient mal le concept de photorespiration, (pourtant clé dans la compréhension des métabolismes en C3-C4) ou encore ceux liés à l'évolution des populations. La méthode statistique du maximum de vraisemblance appliquée à la phylogénie pose, comme les années précédentes, beaucoup de problèmes aux candidats. En génétique des populations, le jury a constaté que certains candidats ne maîtrisaient pas le modèle de Hardy-Weinberg et ses hypothèses sous-jacentes qui constituent souvent un point de départ d'une interrogation dans le domaine. Les forces évolutives sont le plus souvent connues mais de nombreux candidats les considèrent indépendamment les unes des autres ce qui est problématique lorsqu'ils sont confrontés à des résultats émanant de populations naturelles dans lesquelles ces mécanismes agissent de façon synergiques ou antagonistes. Aux échelles inférieures, le jury tient à saluer le niveau globalement satisfaisant des candidats en biologie moléculaire et en physiologie. Les principales lacunes concernent plutôt la biologie cellulaire. Ainsi, trop de candidats ont encore des difficultés à correctement situer le déroulement de processus cellulaires fondamentaux (ex : traduction) au sein de la cellule.
- L'aptitude à décloisonner ses connaissances est très appréciée par le jury, même s'il est bien conscient que cette capacité nécessite du recul par rapport au volume important de savoirs acquis par les candidats au cours de leurs années de préparation. Le jury encourage donc vivement les candidats à essayer de lier les différentes parties de leur programme lors de leurs apprentissages (ex : le recours à la biochimie pour expliquer tel ou tel aspect du fonctionnement d'un écosystème, ou les liens entre métabolisme, biologie cellulaire et histoire évolutive).
- Le programme de TP semble moins bien maîtrisé que le programme théorique ce qui pénalise les candidats, en particulier pendant la deuxième partie de l'oral, lorsqu'ils sont souvent confrontés à du matériel biologique concret. A titre d'exemple, plusieurs candidats n'ont pas reconnu des Cyanobactéries de type Nostoc ou des nodosités sur une préparation microscopique.
- Le jury insiste sur l'importance pour les candidats, d'être capables de raisonner en utilisant des ordres de grandeurs. Pour cela, il est nécessaire que certaines valeurs soient connues, par exemple les taux d'erreurs par nucléotide lors de la réplication, le nombre moyen de paires de bases d'un gène eucaryote ou procaryote.
- Lors des deux parties de l'épreuve, il est fréquent que le jury demande au candidat de proposer un protocole expérimental permettant de mesurer ou d'estimer un phénomène biologique ou qu'il le questionne sur les méthodes utilisées pour obtenir tel ou tel résultat d'un document fourni. Ces questions nécessitent une bonne culture des candidats concernant les techniques classiques utilisées en biologie à toutes les échelles. Certains candidats, confrontés à ce genre de questionnement, ont tendance à répondre par mots-clés (ex : pour la détection spécifique de molécule, la réponse formulée est le « marquage radioactif », sans que le candidat ne soit en mesure d'expliquer comment et pourquoi il l'emploierait). Les techniques de biologie moléculaire sont souvent confondues (ex : différents types d'électrophorèses ou de blots).

Pour conclure, les membres du jury tiennent, malgré les quelques points soulevés ci-dessus, à louer l'excellence générale du travail fourni par les professeurs des classes préparatoires BCPST pour préparer les candidats au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Lyon. Ils leur en sont redevables et font tout pour que les épreuves du concours se déroulent dans les meilleures conditions pour tous.